



FONCTIONNEMENT

Le programme de supplément au loyer (PSL) permet à des ménages à faible revenu d'habiter des logements du marché privé et de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. L'Office d'habitation de Brome-Missisquoi comble la différence entre ce montant et le coût total du loyer inscrit au bail. En fonction de leur condition socioéconomique, les locataires sont identifiés par l'Office d'habitation. Un propriétaire de logements qui souhaite participer au programme de supplément au loyer doit répondre à certains critères. Si votre logement est sélectionné, l'Office d'habitation conclura avec vous une entente.

LE PAIEMENT DU LOYER

L'Office d'habitation de Brome-Missisquoi vous verse la part de loyer couverte par la subvention le 1er jour de chaque mois. Ce montant représente une grande partie du coût total du loyer.

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

Les employés de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui gèrent le programme de supplément au loyer peuvent vous aider. Ils disposent des ressources utiles dans diverses situations et peuvent vous soutenir dans vos besoins en tant que propriétaire. Ils peuvent également faire le lien avec les locataires pour assurer le suivi de certains dossiers.

AVOIR ACCÈS AUX COMMUNAUTAIRE DE L'OFFICE

Les services communautaires de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi peuvent offrir du soutien à vos locataires. Par exemple, ils peuvent leur proposer des visites de courtoisie afin de s'assurer de l'intégration de ceux-ci dans leur nouvel environnement.

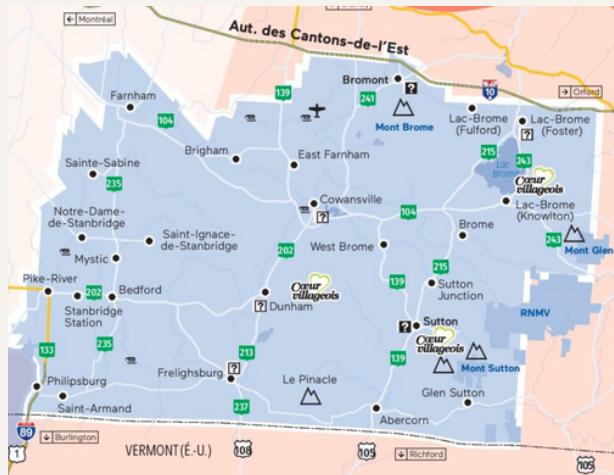


AVOIR LE SOUTIEN DE DIFFÉRENTS PARTENAIRES

L'Office d'habitation de Brome-Missisquoi travaille en collaboration avec différents partenaires. Ces derniers sont parfois impliqués dans le dossier des locataires et font des suivis avec eux, lorsque nécessaire.

Votre participation au programme de supplément au loyer (PSL) en tant que propriétaire, fait de vous un partenaire à part entière de la mission de l'Office qui est d'intervenir dans le domaine de l'habitation en offrant un logement et un milieu de vie de qualité aux personnes à revenu faible ou modeste.

L'Office d'habitation de Brome-Missisquoi a défini son territoire comme étant la MRC de Brome-Missisquoi.



POUR PLUS D'INFORMATION

450 263-2143

À venir

sarl@hobm.ca

125 rue J.-J.-Bertrand
Cowansville J2K 3R5

COMMENT PARTICIPER

Les étapes pour pouvoir mettre ses logements à la disponibilité de l'Office dans le cadre du programme de supplément au loyer.

Le propriétaire remplit et fournit le formulaire fourni par l'office.

Si un logement est présélectionné, l'Office effectue une inspection.

Le propriétaire signe une entente avec l'Office.

Le locataire admissible signe le bail avec le propriétaire.

Le ménage paie au propriétaire une partie du loyer en fonction de ses revenus. L'Office paie la différence.



125 rue J.-J.Bertrand, Cowansville, J2K 3R5

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER



125 rue J.-J.Bertrand, Cowansville, J2K 3R5

